Envoyé en préfecture le 29/11/2025
Reçu en préfecture le 29/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251129-07_25_101-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
séance du 26/11/2025

Date de la convocation 21/11/2025	L' an 2025, le 26 Novembre à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire
Date d'affichage 21/11/2025	**Présents :** Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : GABOREL Nadine, HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, PEDRONO Rozenn, PERRÉ Corinne, VIANNAIS Delphine, MM : BRUNEL Philippe, CARAFRAY Jean-Paul, CONNAN Anthony, DANET Robert, DUBOT Jean-Marc, FAUCHEUX Jean-Luc, GUILLAUME Samuel, LE BRAZIDEC Bertrand
Nombre de membres En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 19	Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : BOUCHER Nathalie à M. DUBOT Jean-Marc, BOURLOT Aurélie à Mme LE LABOURIER Hélène, VIANNAIS Myriam à M. LE BRAZIDEC Bertrand, M. FRUCHART Nicolas à Mme AMIOT Marie-Noëlle **Secrétaire de séance** : M. DUBOT Jean-Marc

Réf : 07-25-101

Objet : RÉNOVATION THERMIQUE DU RESTAURANT SCOLAIRE - SUBVENTION LEADER

A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Madame le Maire expose que le projet de rénovation thermique du restaurant scolaire, situé au n°24 rue du 19 mars 1962, dont le coût prévisionnel des travaux est estimé, sur la base d'un estimatif au stade études, à 750 000 € HT soit 900 000 € TTC hors maîtrise d'œuvre et frais annexes.

Les travaux principaux consistent à remplacer l'ensemble des menuiseries, la toiture, mettre en place une isolation des murs et du plafond, réaliser les peintures intérieures et le ravalement, intervenir sur l'éclairage, la ventilation, remplacer le système de chauffage (desservant le restaurant scolaire et l'école voisine), et assurer la réfection des sanitaires et de la cuisine.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de la Communauté Européenne au titre du programme LEADER.

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : mai 2026

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : septembre 2026

Date prévisionnelle de fin de l'opération : septembre 2027.

Envoyé en préfecture le 29/11/2025
Reçu en préfecture le 29/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251129-07_25_101-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 834 315,85 € HT ;
- approuve le plan de financement exposé ;
- autorise le Maire à solliciter une subvention de l'Europe au titre du Leader – Programmation 2026 – Fiche action n°3 « promouvoir un développement territorial sobre et résilient ».

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

